

Vous avez eu un rapport sexuel non protégé ou à risque, vous pensez être enceinte, vous pouvez venir faire un test de grossesse au planning familial.

- Test urinaire :

Dès que vous avez un retard de règles, ou au minimum 15 jours après le rapport sexuel à risque, vous pouvez venir faire un test urinaire.

Il se fait sans rendez-vous durant nos heures de permanence, en compagnie d'un(e) accueillant(e).

Celui(celle)-ci est là pour envisager avec vous les différentes possibilités face à une éventuelle grossesse, dans un cadre bienveillant et non jugeant.

- Test sanguin :

Dès 10 jours après le rapport sexuel à risque, le médecin peut faire une prise de sang pour détecter une éventuelle grossesse.

Il se fait sans rendez-vous, durant la permanence médicale.

Dans ce cas également, un(e) accueillant(e) vous accompagne de façon bienveillante et non jugeante pour réfléchir avec vous aux différentes possibilités au cas où vous seriez enceinte et ne souhaiteriez pas poursuivre la grossesse.